

# GSS-Safe - GSS-Edge Type 3

## OBJECTIF

- GSS-Edge Type 3 a été conçu pour offrir des solutions lorsque les hourdis creux traversant ne sont pas soutenus par un mur ou une poutre de système. Les plaques elles-mêmes servent de rampe stable. La partie inférieure du poteau ne doit pas reposer contre un mur.
- Ce profilé est uniquement produit dans l'optique d'utiliser également GSS-Safe. C'est pourquoi il n'est décrit dans la fiche technique que dans cette combinaison.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Matériau : tôle d'acier galvanisé d'une épaisseur minimale de 1,25 mm (tol. +- 0,1) en acier de construction standard ou acier à haute résistance.
- Angle : 88 à 89° pour contrebalancer la pression du béton.
- Hauteur : en fonction de l'épaisseur du sol (tol. +- 5). Les tolérances (tol.) sont toujours indiquées en mm, sauf mention contraire. Épaisseur du sol = hauteur du profilé = voûte + bordure.
- La largeur est ici de 11 à 15 cm (tol. +- 5) et la longueur de 2,4 m (tol. +- 10).
- Le profilé présente des trous répétitifs de 4,5 mm pour pouvoir l'ancrer à l'armature supérieure (treillis soudés) ou à la poutre en treillis.
- Il dispose de 2 fentes, toutes les 1,2 m, pour pouvoir placer un poteau de sécurité de GSS-Safe et le système de cliquet GSS pour relier les profilés.

## TYPES STANDARD

Étant donné que nous devons tenir compte de l'épaisseur de la pré-dalle, il n'y a pas de profilés en stock par défaut. Il faut donc prévoir un délai de production supplémentaire.

## STRUCTURE DES NUMEROS D'ARTICLE

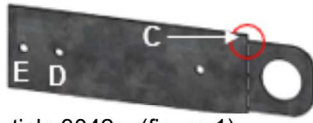
- ex. GSS-9220 le 9 signifie GSS-Edge → référence GSS-Edge 220
- ex. GSS-9220 le 220 correspond à la hauteur du profilé en mm. **Dans tous les profilés (Profilé-GSS, GSS-Poutre, GSS-Préfab, GSS-Edge), la hauteur indiquée dans le numéro d'article est égale à la hauteur totale du sol à couler !** Dans l'exemple de l'Edge 220, le sol a une épaisseur de 22 cm, épaisseur du joint ou de la pré-dalle comprise.

### ATTENTION !

**Plaques GSS-Edge :**  
**article 3042o (plaque inférieure) et article 3042b (plaque supérieure)**

**GSS-Edge peut uniquement être utilisé en combinaison avec les articles 3042o - 3042b : plaques inférieure et supérieure GSS-Edge. Elles sont plus épaisses que les plaques standard et spécialement conçues pour ces applications. Il est obligatoire de fixer les plaques avec des vis à béton (vis d'ancrage) HUS3-H 6x40/5 Hilti ou équivalent.**

## GSS-Safe - GSS-Edge Type 3



Article 3042o. (figure 1)



Article 3042b

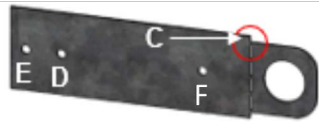


Vis d'ancrage HUS3-H 6x40/5

### UTILISATION PRATIQUE

Il s'agit d'un coffrage de bord perdu à fixer tous les 40 cm contre la face inférieure d'un hourdis creux avec des douilles de tension de 6 x 60 (A) et au niveau des fentes avec une vis d'ancrage (B). Des trous sont prévus tous les 40 cm et ce, à 4 cm du bord extérieur. Utilisez le jeu de plaques (article 3042) avec une vis à béton pour ancrer le poteau comme vous pouvez le voir sur le dessin.

Le profilé est poussé complètement contre la voûte. La plaque inférieure est glissée dans la fente inférieure jusqu'à ce que la découpe (fig.1 C) touche le profilé. Un trou de 6 mm et de 4 à 5 cm de profondeur est percé dans la base (partie horizontale) du profilé. Cela correspond au trou avant de la plaque inférieure (fig.1 F). La vis d'ancrage y est fixée à l'aide d'une visseuse à percussion. Un trou de 6 mm et de 6 cm de profondeur est percé à travers tous les trous restants dans la base du profilé. Nous y enfonçons une douille de tension 6x60 (A). La plaque supérieure est insérée directement dans la fente supérieure et est également ancrée avec une douille de tension 6x60 (A). Aucune cheville ne doit reposer sur la plaque supérieure.



Article 3042o. (figure 1)

### GSS-Edge Type 3.

